

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° I-1699

présenté par  
Mme Lorho

-----

**ARTICLE 36**

À la fin, substituer au montant :

« 21 337 000 000 € »

le montant :

« 18 500 000 000 € ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La France est un des plus gros contributeurs de l'Union européenne. Elle ne bénéficie toujours que d'une aide inférieure à sa propre contribution. Les contributions de la France au budget de l'Union européenne n'ont cessé d'augmenter d'années en années pour un résultat plus que contestable : moins de souveraineté, une économie en berne et une concurrence toujours plus sauvage. Pourtant le montant des contributions de la France n'a cessé d'augmenter. Cette tendance à l'augmentation ne pas continuer indéfiniment spécialement au regard du retour sur investissement qu'elle présente. En 2017 la contribution de la France au budget de l'Union européenne s'élevait à 16,23 Mds d'euros. Aujourd'hui elle s'élève à 21 Mds ce qui me semble présenter une augmentation excessive. C'est pourquoi je propose une moyenne qui permette de contrôler l'évolution des contributions françaises au budget de l'Union européenne.